



jy.failler@gmail.com

## Contribution de Jean-Yves FAILLER

### Nantes métropole et l'espace Loire-Estuaire-Océan

Le futur projet de territoire de Nantes Métropole doit aussi se réfléchir en interrogeant les démarches identiques engagées par les agglomérations voisines. Pourquoi ?

Parce que les politiques publiques locales ne sont plus cantonnées dans des limites administratives précises. Les barrières et les obstacles qui séparaient les riverains de la Loire et de l'Estuaire se sont estompés, voire ont éclaté.

Parce que des futurs projets "nantais" déborderont de leur périmètre territorial et auront des impacts sur la vie des habitants "d'à côté". C'est un fait incontestable : les limites réelles de Nantes Métropole deviennent plus floues, ses frontières plus poreuses.

Parce que certaines fonctions liées à l'économie et en particulier à l'industrie, liées à l'emploi, à la formation, à la recherche... ne sauraient être assurées efficacement sans une collaboration étroite avec les acteurs voisins.

Parce que, pour des raisons tenant à la santé, au travail, aux loisirs..., la mobilité des habitants ne cesse de s'accroître, estompe la notion d'ancrage territorial la rendant peu lisible.

Parce que, depuis plusieurs années, l'Histoire de cet espace fluvial et maritime s'écrit dans de multiples partenariats, accords, contrats, noués entre des acteurs des différentes agglomérations. Les liens tissés qui en découlent deviennent plus importants pour les habitants que leurs lieux de domiciliation. De fait, ces relations, ces flux, ces réseaux qui relient les personnes, bousculent et rendent insignifiantes les représentations et les frontières administratives.

Ces frontières qui perdent de leur pertinence, ces intérêts croisés à prendre en considération, ces attentes à satisfaire vont imposer aux élu(e)s des obligations parfois inédites. Ils devront de moins en moins se considérer comme des gestionnaires de lieux autonomes. Ils devront de plus en plus gouverner en établissant des règles de coopération complexes qui bousculeront les modes de penser et les méthodes de travail.

## Un organisme pour décider

Le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire est une instance où réfléchir et agir ensemble se pratique déjà depuis plusieurs années. Il a fait émerger une gouvernance fructueuse entre Loire - Estuaire - Océan mais il reste peu connu et mal identifié. Ses interventions dans l'économie, les services et infrastructures de transport, l'environnement, l'accompagnement opérationnel des projets urbains etc. participent à la consolidation de l'attractivité économique, à la cohésion sociale, à la prise en compte des défis écologiques, au renforcement de l'efficacité des politiques et investissements publics. L'élargissement de son périmètre par l'intégration de nouveaux territoires, et l'instauration en son sein d'un réel gouvernement pour organiser plus efficacement les complémentarités entre ses membres vont s'avérer indispensables à terme.

Il devrait lui revenir la charge de construire la véritable coalition qui déploiera un grand projet de développement partagé, solidaire, au bénéfice de l'ensemble Nantes Saint-Nazaire et de la Loire-Atlantique.

Son influence, sa prépondérance, son attractivité, son poids national et au-delà, font, sans l'ombre d'un doute, de Nantes Métropole le leader naturel du gouvernement futur du Pôle Métropolitain. Elle devrait y prétendre sans orgueil ni vanité mais avec fermeté et détermination.

Par conséquent, il faut que le PADD de Nantes Métropole affirme sa volonté d'amplifier son intégration à cet ensemble Loire-Estuaire-Océan, précise quels investissements humains et financiers elle s'impose pour y parvenir. Ce document doit aussi indiquer à ses partenaires ce que sont ses attentes car eux aussi doivent se doter d'objectifs et de projets, et faire des choix d'investissements concourant au bénéfice commun.

Pour répondre intelligemment et efficacement à l'exigence de nos concitoyens souvent dans l'obligation d'adopter des formes et modes de vie nouveaux, les élu(e)s vont devoir déployer leurs convictions et inscrire leurs grands projets dans un périmètre plus étendu que celui des agglomérations actuelles.

Certes, en confiant leur concrétisation au Pôle Métropolitain, ils en débattront dans une assemblée plus éloignée de la ville, de la rue ou du quartier que ne l'est le conseil municipal.

Il leur appartiendra donc de se montrer encore plus respectueux du vote et de la parole des citoyens en inventant des cadres, des systèmes, des méthodes de débats, de discussion, d'élaboration des projets et des politiques publiques résolument nouveaux.